

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

SERVICE OF CONTRACTS

DECISION N°000094/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU 25 III 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°009/AONO/MINJEC/CIPM/2025 DU 28 MAI 2025 EN VUE DE L'ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS D'INTERCONNEXION DES CMPJ DE REFERENCE ET DES ANTENNES REGIONALES
DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/MINJEC/CIPM/2025 du 28 mai 2025 en vue de l'acquisition d'équipements d'interconnexion des CMPJ de référence et des antennes régionales de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} Le groupement ci-après retenu est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	RESULTAT EVALUATION	OBSERVATIONS	MONTANT TTC (EN FCFA)	CONCLUSION
GROUPEMENT ETS BIKIE & ETS NGONG ET FRERES B.P: Ydé. Tél : 690 10 60 84/677 56 27 45	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	49 999 499	Retenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 25 JUIL 2025

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Maître d'Ouvrage



Moumouna Goutoussi